

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2020

Séance du 15 octobre 2020

N° 19

Objet : Avis sur une enquête publique de déclaration d'utilité publique de prélèvement d'eau pour le SMAEP Plateau d'Albion

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia (à partir du rapport n° 11), CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul (à partir du rapport n° 5), COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy(jusqu'au rapport n°25), ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José, MAGAUD Nathalie, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n° 5), PROUST Brigitte, REYNAUD Patrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane (à partir du rapport n° 4), THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
BASSET Françoise a donné pouvoir à GUILLOT Jean Claude
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SAVORIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

Etaient représentés :

BERTRAND Philippe a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à LAQUET Laura jusqu'au rapport n° 10
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
POURCEL Simone a donné pouvoir à VIVOS Patrick
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à OBELISCO Francine
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à SEVENIER Jean

Etaient excusés :

BARDIN Chantal,
BAUDOUX Marie Anne
BOURJAC Jean Marie
PARIS Mireille
POSTEL Chrystelle
REBOUL Chidéric,
RISSE Gilbert

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : ZANARTU-HAYER Italo

RÉÇU EN PRÉFECTURE

le 28/10/2020

Application en ligne E-depaleo.com

99_DE-004-200067437-20201015-19_15102020

Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :

La communauté d'agglomération exerce la compétence eau et assainissement, au titre des compétences obligatoires, depuis le 1^{er} janvier 2020.

Provence Alpes Agglomération se substitue à la commune de Mallefougasse dans l'adhésion au syndicat mixte d'alimentation en eau potable Durance Plateau d'Albion (SMAEP) dont l'objet est la production, achat, vente transport et distribution d'eau potable, pour son approvisionnement en eau potable.

Le SMAEP et la commune d'Aubignosc ont lancé une enquête publique portant sur la déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement de et dérivation des eaux, et de l'instauration des périmètres de protection, pour l'eau potable du SMAEP Plateau d'Albion et la commune d'Aubignosc. Les périmètres de protection de ces ouvrages existants (et, pour le SMAEP, alimentant en eau potable la commune de Mallefougasse-Augès) impactent le territoire de la commune de Volonne. En particulier, l'aire de protection projeté des captages du SMAEP / Aubignoc et l'aire de protection existante du captage de Volonne se superposent partiellement.

Provence Alpes Agglomération est sollicitée afin de donner son avis dans le cadre de cette enquête publique.

Au vu du dossier d'enquête mis à la disposition du public, et de l'arrêté préfectoral n°20202-230-001 portant ouverture de l'enquête publique unique sur le territoire des communes d'Aubignosc, Peipin, Salignac et Volonne.

Le Conseil d'Exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable à l'unanimité des membres présents et représentés sur ce rapport lors de sa séance du 8 octobre 2020.

Il est proposé de :

- Donner un avis favorable à l'établissement des outils réglementaires de protection des captages du SMAEP et d'Aubignosc, afin de réduire leur vulnérabilité au regard des risques de pollution de surface et de colmatage des puits en cas de fort pompage
- Confirmer au commissaire enquêteur la demande de Provence Alpes Agglomération de travailler avec le SMAEP et la commune d'Aubignosc pour un travail conjoint et concerté de mise en œuvre des mesures de protection de nos captages respectifs, et, le cas échéant, un partage de l'eau en éventuelle période de tension ;
- Rappeler l'intérêt de Provence Alpes Agglomération à l'augmentation globale des débits autorisés au prélèvement et mis en distribution à partir de ces captages, afin d'améliorer la gestion et la distribution de l'eau potable de la Commune de Mallefougasse-Augès (débit et volume actuellement insuffisants pour satisfaire les besoins actuels voire les demandes d'urbanisation).

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 20/10/2020

Application agréée à logique.com

99_DE-004-200167437-20201015-19_15102020